

De : [Gwendaline Kervran \(CIUSSSCN\)](#)
A : [Sebareme, Rachel](#)
Cc : [Isabelle Demers DGSP MSSS](#); [Mariane Berrouard](#); [Jean-François Duchesne \(CIUSSSCN\)](#)
Objet : RE: Question complémentaire de la commission sur le projet Tramway
Date : 11 août 2020 16:19:14
Pièces jointes : [image001.png](#)
[image003.png](#)

Bonjour Madame Sebareme,

Notre analyste sur les impacts psychosociaux est revenue des vacances cette semaine avant de repartir encore pour les deux prochaines semaines. J'ai eu l'occasion de lui demander si elle avait des éléments de réponse à ajouter à notre réponse ci-dessous, en date du 4 août dernier.

Concernant l'évolution socio-démographique : «*Dans son étude d'impact, le RSTC explique que la croissance de la population de la Ville de Québec augmentera de 57 000 personnes d'ici 2026. Selon le CIUSSS, **quel serait l'impact d'une infrastructure comme le tramway sur la dynamique démographique de la Ville, de manière globale***» notre analyse n'a effectivement pas l'expertise ni les éléments de réponses attendus.

Par contre, pour la dernière partie de la question : «*Quel serait l'impact d'une infrastructure comme le tramway sur les populations plus défavorisées de la Ville de Québec selon leur localisation par rapport à cette infrastructure (accès à un nouveau mode de déplacement, accès à la propriété, autres...)?* » outre notre mémoire et la partie sur la gentrification, notre analyste ajouterai ces éléments d'information.

Quartier St-Rock

Le tramway passera dans le quartier Saint-Roch, qui est l'un des quartiers les plus défavorisés de la Ville de Québec. Saint-Roch se gentrifie depuis quelques années. On trouve de plus en plus des commerces et restaurants haut de gamme, construction de condos de luxe. Or, ce qui maintient la mixité sociale dans ce quartier est la présence de nombreux logements sociaux et communautaires (environ 30% des logements dans St-Roch sont des logements sociaux et communautaires). Par contre, avec la gentrification que connaît le quartier, on assiste à la fermeture de plusieurs services de proximité. Il y a peu de commerces à bas prix, et il est difficile de se procurer des produits sains et frais qui sont abordables. On voit donc une population vulnérable dans le quartier qui a de la difficulté à répondre de façon satisfaisante aux besoins de base.

L'arrivée du tramway risque d'agrandir cet écart entre les mieux nanties et les plus défavorisées. Si aucune mesure n'est prise, le prix des logements continuera de grimper, les terrains vacants, de plus en plus rares, seront pris d'assaut par les promoteurs immobiliers. Le pourcentage de logements sociaux et communautaires dans le quartier deviendra de moins en moins significatif. Les personnes démunies risquent de se sentir de moins en moins à leur place et d'être exclues des lieux publics. Le sentiment de solitude et d'isolement de la population plus vulnérable, déjà très présent dans le quartier, risque d'être exacerbé. Le prix des biens et services continueront leur ascension, appauvrissant encore davantage la population démunie de Saint-Roch. Une partie de celle-ci ira s'établir ailleurs, comme dans

Maizerets, Vanier, Saint-Sauveur, où le prix des logements est plus abordable (quoi que Saint-Sauveur se gentrifie également).

Quartier Vieux-Limoilou

Le Vieux-Limoilou, qui sera traversé par le tramway, est également un quartier défavorisé de la Ville de Québec. Auparavant réputé pour ses demeures et appartements abordables, le quartier se gentrifie depuis quelques années et est en train de « vivre » ce qu'a connu Saint-Roch (fermeture de commerces à bas prix et de services de proximité, difficulté à s'alimenter à bas prix, difficulté à se loger à prix abordable). Il est devenu un quartier en vogue, avec la 3^e avenue et ses commerces spécialisés et restaurants haut de gamme.

L'arrivée du tramway risque de précipiter la gentrification que connaît actuellement le quartier, et on peut supposer que la 1^{ere} Avenue deviendra comme la 3^e.

Espérant ces compléments d'information à votre satisfaction.

Recevez, madame, mes sincères salutations.

G.K.

Gwendaline Kervran, DGE

Conseillère en santé environnementale

DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE

2400, avenue d'Estimauville, Québec (Québec) G1E 7G9

418 666-7000, poste 10057

gwendaline.kervran.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca

De : Gwendaline Kervran (CIUSSCN)

Envoyé : 4 août 2020 00:36

À : Sebareme, Rachel <Rachel.Sebareme@bape.gouv.qc.ca>

Cc : Isabelle Demers DGSP MSSS <isabelle.demers.dgsp@msss.gouv.qc.ca>; Mariane Berrouard <mariane.berrouard@msss.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Question complémentaire de la commission sur le projet Tramway

Bonjour Madame Sebareme,

Cette semaine et la semaine prochaine, nous ne pouvons pas compter sur la présence de notre analyste en impacts psychosociaux qui répond de certains enjeux soulevés par la question des commissaires. Elle est présentement en vacances. Par ailleurs, avez-vous songé transmettre cette question auprès du MELCC ? Madame Karine Dubé est experte en impacts sociaux et elle était également présente, par Teams, aux audiences publiques.

Toutefois, après analyse de la question de la commission, nous croyons que l'expertise à laquelle fait notamment référence celle-ci appartient plus à un expert démographe et nous n'avons pas cette

expertise à la direction de santé publique.

Je vous cite : «*Dans son étude d'impact, le RSTC explique que la croissance de la population de la Ville de Québec augmentera de 57 000 personnes d'ici 2026. Selon le CIUSSS, **quel serait l'impact d'une infrastructure comme le tramway sur la dynamique démographique de la Ville, de manière globale***».

Néanmoins, nous croyons que vous aurez une partie des réponses à vos questions dans notre mémoire dans la section qui traite de la gentrification.

« *Quel serait l'impact d'une infrastructure comme le tramway sur les populations plus défavorisées de la Ville de Québec selon leur localisation par rapport à cette infrastructure (accès à un nouveau mode de déplacement, accès à la propriété, autres...) ?* »

Bien qu'on n'y parle pas spécifiquement de l'augmentation de la démographie, nous présentons les impacts de l'aménagement du tramway dans les quartiers plus défavorisés. Merci de me préciser si notre mémoire répond de façon satisfaisante à la commission.

Aussi, comme vous le savez, les directions de santé publique et le Ministère de la santé et des services sociaux sont actuellement mobilisés pour la gestion de la pandémie de Covid-19. Étant donnée cette situation mais aussi considérant la période estivale et des vacances, il serait grandement apprécié que les échéanciers demandés pour répondre aux questions spécifiques de la commission ne soit pas aussi contraignants. Présentement nous essayons tous de prendre du repos et de nous préparer à une deuxième vague. Ainsi, pour ma part, suivant les audience de demain, je serai disponible qu'à partir de la semaine du 8 septembre pour répondre à vos questions.

Je vous remercie donc de votre compréhension. Recevez, madame Sebareme, mes plus sincères salutations.

P.S. J'ai essayé de vous joindre aujourd'hui mais votre téléphone n'a pas de tonalité et je n'ai même pas eu accès à votre boîte vocale. Une troisième personne nous accompagnera demain. Il s'agit de madame Sara-Jeanne Pelletier, médecin résidente en santé publique. De plus, serait-il possible de nous informer de l'heure approximative de notre passage. Peut-on espérer passer dans les premiers ?

Merci d'avance pour ces informations additionnelles. Vous pouvez me joindre sur mon cellulaire au 514-817-7101

Bonne soirée.

Gwendaline Kervran

Gwendaline Kervran, DGE

Conseillère en santé environnementale

DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE
2400, avenue d'Estimauville, Québec (Québec) G1E 7G9

418 666-7000, poste 10057
gwendaline.kervran.ciussscnc@ssss.gouv.qc.ca

De : Sebareme, Rachel [<mailto:Rachel.Sebareme@bape.gouv.qc.ca>]
Envoyé : 31 juillet 2020 10:16
À : Gwendaline Kervran (CIUSSSCN) <gwendaline.kervran.ciussscnc@ssss.gouv.qc.ca>
Objet : Question complémentaire de la commission sur le projet Tramway

Avertissement automatisé : Ce courriel provient de l'extérieur de votre organisation. Ne cliquez pas sur les liens et les pièces jointes si vous ne reconnaissez pas l'expéditeur.

Bonjour madame Kervran,

Veillez trouver ci-joint une correspondance de la commission sur le projet mentionné en objet. Nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir votre réponse d'ici le 4 août 2020.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions.

Au plaisir,

Rachel Sebareme

Coordonnatrice du secrétariat de la commission
140, Grande Allée Est, bureau 650, Québec (Québec) G1R 5N6
Tél. : (581) 925-0680 | Sans frais : 1 800 463-4732
rachel.sebareme@bape.gouv.qc.ca

www.bape.gouv.qc.ca |  facebook.com/BAPEquebec |  twitter.com/BAPE_Quebec



Désirez-vous **VRAIMENT** 
imprimer ce courriel?

Avis de confidentialité : L'information transmise dans ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou de la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement. Merci de votre collaboration